NATUREPLAST

MODE D'EMPLOI + FICHE TECHNIQUE

DESCRIPTION DU PRODUIT:

Natureplast est un enduit décoratif naturel à base d'argile destiné à être appliqué sur les murs des pièces sèches. Cet enduit naturel à base d'argile offre non seulement une finition esthétique, mais aussi un choix sain et respectueux de l'environnement pour tout intérieur.

Natureplast est exempté de substances toxiques et totalement étanche à la vapeur d'eau, ce qui garantit un climat intérieur sain dans la pièce et pour votre bien-être.

POSSIBILITÉS D'APPLICATION:

Natureplast peut être appliqué sur les supports suivants:

- Enduit argileux classique
- Supports à base de plâtre
- Supports à base de ciment
- Plaques de plâtre (les joints et les trous de vis doivent être remplis au préalable)
- Surfaces déjà enduites, peintes et grossièrement finies.
- Poêles/foyers

Le produit est spécifiquement conçu pour une utilisation à l'intérieur.

LA MÉTHODE D'APPLICATION:

PRÉPARATION

La surface sur laquelle Natureplast est appliquée doit toujours être lisse, absorbée uniformément, porteuse, bien nettoyée et sèche.

LES CONDITIONS D'APPLICATION:

- Température ambiante requise de 10 à 25 °C
- Taux d'humidité maximal du substrat de 4 %.
- Taux d'humidité maximal de 70%

L'APPLICATION DU PRODUIT:

Verser 8,5 à 9 litres d'eau dans un seau de 35 litres, mélanger le colorant (si nécessaire pour colorer le mélange) à l'eau, bien remuer à l'aide d'un malaxeur électrique et mélanger progressivement le paquet entier (25 kg) de Natureplast à l'eau avec le colorant. Laisser le mélange gonfler pendant au moins 1 heure et remuer à nouveau avant l'application.

Le mélange doit être appliqué en deux couches fines de 0,5-1 mm. Natureplast peut être appliqué à l'aide d'un couteau de plâtrier en acier inoxydable (couteau à chaux ou spatule flexible).

Lorsque la première couche est complètement sèche, après environ 12 à 24 heures, une deuxième couche de Natureplast peut être appliquée.

Avant de commencer la deuxième couche, remuer à nouveau le mélange. Si nécessaire, vous pouvez ajouter 200 ml d'eau supplémentaire pour la deuxième couche afin de faciliter l'application du mélange. La main du préparateur détermine le dessin final. Étalez les deux couches le plus uniformément possible pour obtenir une épaisseur égale sur toute la surface, approximativement à l'épaisseur du grain (0,5 - 1 mm).
Après l'application de la deuxième couche, vous pouvez éventuellement choisir d'affiner la surface pour créer une

surface plus lisse, pour cela, vaporisez d'abord la surface avec un spray d'eau.

Conservez le mélange préparé dans un emballage étanche. Il est recommandé d'utiliser le mélange dans un délai de 1 à 2 semaines.

CONSOMMATION:

Avec 1 kg de Natureplast, il est possible de traiter environ deux tiers (0,66) de mètres carrés du mur en une seule couche. Avec un sac de 25 kg, il est possible de traiter environ 15 m2 de surface en deux couches.

DURÉE DE CONSERVATION:

Natureplast peut être conservé dans un environnement sec, sans avoir été ouvert, pendant 12 mois.

Une fois mélangé, le mélange peut être utilisé environ 1 à 2 semaines après le mélange, s'il est stocké dans un endroit sec et frais.

EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ:

Pour obtenir des informations et des conseils sur la manipulation, le stockage et l'élimination en toute sécurité des produits chimiques, les utilisateurs de ces produits doivent prendre connaissance de la fiche de données de sécurité la plus récente concernant les données physiques, écologiques, toxicologiques et autres données liées à la sécurité.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES:

Norme/standard:	LST EN 998-1:2017
Force d'adhérence:	0,2 N/mm^2 (MPa)
Taille du grain:	0,5 mm
Volume d'eau:	8,5-9 L sur 25 kg
Épaisseur système complet (deux couches):	1,0-3 mm
Température d'application:	Min. 10 °C Max. 25 °C
Humidité maximale:	< 70%
Temps de séchage entre deux couches:	2-4 heures
Temps de séchage après la deuxième couche:	24 heures
Consommation:	1,5 kg par m^2
Stockage:	12 mois
Emballage:	sac de 25 kg

DÉCLARATION DE NON-RESPONSABILITÉ:

Ces informations, et en particulier les recommandations concernant l'application et l'utilisation des produits Stone Age, sont fournies en toute bonne foi sur la base de nos expériences actuelles et de notre connaissance des produits. Ces informations s'appliquent aux produits stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales et correctement, conformément aux conseils de Stone Age. Dans la pratique, les différences entre les matériaux, les substrats et les conditions réelles (de travail) sur le terrain sont telles qu'aucune garantie de qualité commerciale ou d'adéquation à un usage particulier, ni aucune responsabilité (découlant de quelque relation juridique que ce soit) ne peut être dérivée de ces informations ou de tout conseil (qu'il soit oral ou écrit) fourni par Stone Age.

L'utilisateur des produits doit vérifier que les produits conviennent à l'application et à l'usage prévus. Stone Age se réserve le droit de modifier les propriétés de ses produits à tout moment.
Les droits de propriété de Stone Age et des tiers doivent être respectés. Toutes les commandes passées à Stone Age sont soumises aux conditions de vente et de livraison en vigueur.

CERTIFICAT CE:

La norme européenne harmonisée EN998-1, « Enduits et mortiers d'enduits », s'applique aux mortiers d'enduits fabriqués en usine à base de liants minéraux pour l'extérieur (enduits) et l'intérieur (plâtres) des murs, des plafonds, des colonnes et des cloisons. La

norme contient des définitions et des exigences de performance finales.

Stone Age B.V.
Butaanstraat 10
7463 PG RIJSSEN -
Nederland